

Termes et conditions générales de Netkom IT Services GmbH

1. Conclusion d'un contrat, portée des présentes conditions générales

1.1. Ces termes et conditions générales régissent les droits et obligations réciproques de Netkom IT Service GmbH, Poststrasse 1, 5707 Seengen, Suisse (ci-après dénommée «**Netkom**») et les clients de Netkom (ci-après dénommés «**client**» ou «**clients**»). Un contrat pour l'utilisation des services de Netkom entre en vigueur lorsque Netkom accepte la commande d'un client pour le même.

1.2. Si les clients effectuent des commandes via le site Web de Netkom ou d'autres moyens électroniques, ces commandes sont considérées contraignantes jusqu'à ce qu'elles soient acceptées ou non par Netkom.

1.3. Ces termes et conditions servent de base à ces contrats et s'appliquent même s'ils ne sont pas explicitement mentionnés dans tous les accords conclus entre les parties. Netkom rejette explicitement les termes et conditions du client. Les accords qui s'écartent de ces termes et conditions, y compris cette clause, doivent être rédigés par écrit.

1.4. Toute disposition divergente prise dans des accords individuels entre les parties prévaut sur ces termes.

2. Portée des services offerts par Netkom ; Les obligations de Netkom

2.1. Netkom fournit toutes sortes de services et de produits liés à l'Internet et à l'informatique et les rend disponibles dans les termes de l'accord avec le client et les ressources opérationnelles disponibles.

2.2. Netkom est obligée de fournir ces services (ci-après dénommés «services Netkom»), tel que détaillé dans son offre et ses accords avec le client. Certaines de ces descriptions de service sont également disponibles sur la page d'accueil de Netkom sur www.netkom.ch. Les services Netkom sont soumis à une maintenance continue.

2.3. L'Internet est un système mondial de réseaux et d'ordinateurs indépendants et interconnectés. Netkom ne peut contrôler que les systèmes qui se trouvent sur son réseau et ne peut donc pas garantir un service Internet sans faille.

2.4. Netkom peut adapter ses services et ces termes et conditions à tout moment. Le client sera informé de toute modification des services de Netkom ou de ces termes et conditions par courrier électronique ou par poste. Si le client ne veut pas accepter les modifications, le client doit notifier Netkom par lettre recommandée dans les 60 jours calendaires après que le contrat avec le client sera réputé résilié une fois que le délai de préavis contractuel expire. Si le client ne parvient pas à faire une telle notification écrite, les modifications seront réputées acceptées dès le 61^e jour calendaire suivant la notification de la même.

2.5. Si Netkom fournit gratuitement des services, ceux-ci peuvent être interrompus à tout moment sans préavis. Cela ne crée pas de motifs pour une réduction de prix ou un remboursement ou une demande de dommages et intérêts.

2.6. Netkom peut utiliser des tiers et des sous-traitants pour remplir ses obligations contractuelles.

2.7. Netkom s'efforcera d'assurer la disponibilité permanente de son infrastructure (centre de données, serveurs, lignes Internet, etc.). À des fins de maintenance, et en cas de pannes inattendues du système, Netkom peut à tout moment et sans préavis restreindre les services et redémarrer les systèmes correspondants.

2.8. Des retards dans la livraison et le service en cas de force majeure ou d'autres événements qui rendent considérablement plus difficile ou impossible pour Netkom de fournir ses services, en particulier les grèves, les lock-out, les commandes officielles, la dégradation des

réseaux de communication et les passerelles exécutées par d'autres opérateurs, même s'ils sont des fournisseurs ou des sous-traitants de Netkom ou de ses sous-fournisseurs, sous-traitants ou opérateurs d'ordinateurs de nœuds de réseau autorisés par Netkom, permettent à Netkom d'étendre le délai de livraison et / ou de prestation de services pendant toute la durée de l'événement, plus un délai raisonnable de démarrage par la suite. Si de tels événements se poursuivent sans interruption pendant plus de 2 semaines, Netkom a le droit de résilier le contrat sans préavis.

3. Responsabilités du client

3.1. En fonction de la portée des services Netkom convenus, une coopération étroite entre Netkom et le client peut être requise. Dans ce cas, les objectifs intermédiaires et les exigences de coopération et d'inspection seront définis dans les accords de service individuels. Si les clients ne répondent pas à ces exigences, Netkom est libéré de toute autre obligation de fournir un service. Après avoir informé le client, Netkom peut également facturer tous les frais encourus au client pour un paiement immédiat.

3.2. Le client s'engage à fournir à Netkom, à ses frais, toutes les informations, spécifications et données de ses opérations, comme requis pour l'exécution du contrat. Les clients doivent notamment:

3.2.1. notifier à Netkom toute information requise sur les installations techniques et les interfaces existantes pour l'utilisation des services Netkom et permettre à Netkom d'installer l'équipement technique nécessaire sur son site si nécessaire;

3.2.2. nommer une personne de contact autorisée à prendre des décisions contraignantes et donner des instructions à Netkom;

3.2.3. fournir un avis immédiat de toutes les modifications pertinentes à ses opérations qui pourraient avoir une incidence sur la fourniture des services Netkom;

3.2.4. informer immédiatement Netkom de tout défaut ou dommage reconnaissable (rapport de défaut) et prendre toutes les mesures nécessaires pour justifier les défauts ou les dommages et leurs causes, ainsi que faciliter et accélérer leur élimination;

3.2.5. informer Netkom dans un délai d'un mois suivant l'une des circonstances suivantes: toute modification des données personnelles du client ou de la société; tout changement dans les membres des partenariats; ou tout autre fait matériel ou juridique qui aura ou peut avoir un impact significatif sur l'accord avec Netkom;

3.3. permettre à Netkom d'effectuer une maintenance à distance et d'accéder à leurs locaux, à son système informatique, à sa bibliothèque de logiciels et à ses données clients dans la mesure nécessaire à l'exécution de ses services.

3.4. Les clients sont responsables du bon fonctionnement de leurs composants matériels et logiciels actuels (en particulier les programmes, les licences, la configuration et l'installation des dernières mises à jour) sur leurs périphériques finaux. Netkom ne garantit pas que les services Netkom fonctionneront correctement sur les systèmes techniquement défectueux ou périmés utilisés par les clients.

3.5. Les clients sont tenus de garder leurs données de connexion confidentielles pour se protéger contre les accès de tiers et de modifier leur connexion au moins deux fois par an.

3.6. Les clients acceptent d'utiliser correctement les services de Netkom conformément aux présentes conditions générales et aux consignes respectives du fabricant.

3.7 Les clients conviennent de sécuriser et d'assumer la responsabilité de respecter les exigences en matière de conformité et réglementaires et d'obtenir des approbations réglementaires telles qu'elles peuvent être requises maintenant ou à l'avenir pour l'utilisation des services Netkom.

4. Règles d'utilisation, responsabilité du contenu Web et transmission et récupération de données

4.1. Les clients sont responsables de l'utilisation des services de Netkom par leurs utilisateurs, en particulier tout contenu Web qu'ils créent ou les données qu'ils stockent. Les clients doivent notamment:

4.1.1. ne pas accéder ou proposer des informations avec un contenu illégal ou immoral ou qui peuvent être en violation de tout droit de tiers ou se lier ou se référer à d'autres informations offertes par des tiers;

4.1.2. se conformer aux lois applicables et respecter les droits d'auteur, les droits personnels, les noms et les droits de marque de tiers;

4.1.3. ne pas utiliser les services de Netkom pour causer des blessures ou harceler des tiers, notamment par intrusion non autorisée dans des systèmes tiers (piratage), propagation de virus de toute nature, ou en envoyant des courriels non sollicités (spam, courrier indésirable, etc.);

4.1.4. s'assurer que les scripts et les programmes placés sur les serveurs Netkom ne sont pas affectés par des bugs ou ne sont pas si massifs qu'ils pourraient perturber la capacité de Netkom à fournir un service;

4.1.5. s'abstenir de rechercher des réseaux pour des ports ouverts vers d'autres systèmes informatiques; s'abstenir en configurant les services du serveur (tels que les services proxy, les nouvelles, le courrier et le serveur Web) de manière à provoquer une répliation involontaire de données (dupes, relais de messagerie); et s'abstenir de falsifier les courriels et les en-têtes d'informations et les adresses IP.

4.1.6 ne pas être autorisés à vendre, à sous-licencier, à rendre, à donner l'autorisation d'utiliser ou à donner accès aux services Netkom et / ou aux produits Netkom de quelque manière que ce soit à d'autres tiers, à l'exception de ses administrateurs, dirigeants, employés, affiliés, agents, entrepreneurs, à condition qu'ils aient signé des dispositions contractuelles ayant des obligations similaires, spécifiées dans cette clause, sauf autorisation expresse par écrit de Netkom.

4.2. Netkom n'a aucune obligation de vérifier le contenu affiché par les clients pour se conformer aux lois et aux termes et conditions. À la suite de la preuve ou de la suggestion d'une telle violation, Netkom se réserve le droit de mettre fin immédiatement à l'accès du client à ses services sans préavis. Netkom se réserve le droit de faire valoir des réclamations pour dommages et d'informer les autorités en conséquence ainsi que de prendre d'autres mesures appropriées en vertu du droit civil et pénal.

4.3. S'il existe des preuves suffisantes pour suggérer que le client enfreint le par. 4.1 ci-dessus, que le contenu du (des) site (s) utilisé (s) par le client soit contraire à la loi ou aux droits de tiers, Netkom a le droit de le bloquer jusqu'à ce qu'il y ait une décision judiciaire sur sa légalité ou le client peut documenter qu'il a été restauré dans un état conformément à ces termes. Si le client ne répond pas à l'avertissement correspondant, Netkom a le droit de résilier sans délai la relation contractuelle avec le client. Cela ne crée pas de motifs pour que le client réclame une réduction de prix, un remboursement ou des dommages.

5. Garantie

5.1. Netkom garantit à ses clients que les services qu'elle fournit répondent aux spécifications définies dans son offre si elles sont correctement utilisées conformément aux présentes conditions par le client et ne s'écartent pas de la même manière qu'elles ne remplissent plus leur objectif en totalité ou en partie. Le client a initialement

droit au dépannage gratuit. Si Netkom ne réussit pas à résoudre le problème, le client peut, à la discrétion de Netkom, avoir droit à:

5.1.1. une solution de contournement; ou

5.1.2. la résiliation immédiate du service Netkom correspondant et le remboursement de tout paiement anticipé prorogé pour la période de service déjà utilisée. Toute autre garantie est exclue. La garantie de Netkom est renvoyée si la faute a été causée par l'utilisation du service de manière à s'écarter de celle décrite ou autorisée ou par toute autre circonstance au-delà du contrôle de Netkom, y compris, mais sans s'y limiter, le défaut du client de se conformer à Netkom ou les instructions du fabricant pour l'utilisation du matériel ou du logiciel, les modifications apportées à l'interface du client faites par le client ou les tiers, l'utilisation inadéquate du service par le client, la perturbation ou la perte de service causée par des pannes d'électricité, tout ce qui affecte les services Netkom qui sont au-delà du contrôle de Netkom, ou toute violation de ces termes par le client. Netkom fournit une garantie pour un fonctionnement ininterrompu ou sans erreur.

5.2. Les services de garantie sont fournis et pris en charge par des professionnels formés conformément à la section 7.1 ci-dessous.

Les coûts pour les consommables (par exemple: support de stockage de données, toner, rubans d'imprimante et autres) et / ou les frais de transport et de voyage provenant de services non couverts par nos services de garantie sont à la charge du client.

5.3. Si Netkom a vendu des produits tiers (en particulier du matériel et des logiciels) au client, la garantie du fabricant respectif et d'autres dispositions relatives à ces produits tiers s'appliquent. Les défauts ou les dysfonctionnements de ces produits tiers et les restrictions de service et / ou les dommages causés doivent être réglés directement avec leurs fabricants. Si Netkom fournit des services au client en fonction de produits tiers défectueux, le client doit payer Netkom pour ses services au taux standard.

6. Licences de logiciels et noms de produits / services et services gérés

6.1. Sauf expressément convenu autrement, les règles suivantes concernent la licence (droit d'utilisation) de logiciels et des noms de produits ou de services concernant les services gérés par Netkom: le client bénéficie d'une licence non exclusive et non transférable pour son propre usage interne du logiciel et d'autres services de Netkom pour la durée de son contrat avec Netkom. Le logiciel ne doit pas être rendu accessible à des tiers. Les termes de la licence pour les produits tiers standard s'appliquent dans la mesure où ils contiennent d'autres restrictions. Le code source ne sera fourni que s'il est expressément convenu.

6.2. Si des réclamations sont faites pour la violation des droits de propriété intellectuelle dans le cadre du contrat (développement de logiciels ou mise en œuvre d'autres projets), seul le fabricant de ce logiciel et d'autres produits sont responsables selon leurs propres termes. Les clients doivent donc faire valoir des réclamations directement contre le fabricant. Dans le même temps, ils doivent informer Netkom par écrit dans les 30 jours calendaires.

6.3. Si les clients sont interdits par l'ordonnance du tribunal d'utiliser l'objet contractuel en totalité ou en partie ou si Netkom estime qu'il existe une menace d'un procès en raison de la violation des droits de propriété, Netkom peut, à sa discrétion, opter pour l'un des éléments suivants les mesures:

6.3.1. remplacer l'objet contractuel aux frais du client par un autre qui ne viole aucun droit de tiers et se conforme aux exigences du client ou équivaut à l'objet contractuel remplacé;

6.3.2. mettre fin au service Netkom correspondant sans préavis.

7. Support et maintenance

7.1. Netkom propose des services de support téléphonique en allemand et en anglais de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 5h00 en semaine (pas le samedi, le dimanche et les jours fériés au siège de Netkom). Les demandes de support supplémentaires qui dépassent les services de support de base doivent être réglés individuellement dans les contrats clients.

Toutes les demandes de renseignements ou les demandes de dépannage doivent être effectuées par téléphone au centre de coordination de Netkom au +41 62 777 61 61. Le centre peut autoriser les clients à contacter directement les techniciens. Dans les 2 heures qui suivent les heures de support définies ci-dessus, le client recevra une confirmation indiquant que son message a été traité. Netkom ne peut pas garantir que le problème sera résolu.

7.2. Netkom accepte de fournir des services de maintenance pour la durée de son contrat avec le client. L'entretien comprend l'élimination de tous les défauts (gratuitement ou moyennant des frais, selon la cause conformément à la section 5 ci-dessus) et le développement et la mise à jour continue des services Netkom.

7.3. Les corrections, les supports et la maintenance des bogues se font typiquement sous la forme d'une maintenance à distance.

8. Livraison de biens, réexportations

8.1. Tous les délais de livraison devraient être considérés comme non contraignants. Les délais de livraison ne sont contraignants que si Netkom a déclaré par écrit qu'il était contraignant. Les clients seront informés des délais de livraison par écrit. Le client n'a pas le droit de se retirer du contrat en raison d'une livraison différée et décline par la présente toute demande de dommages-intérêts contre Netkom. Le client est responsable de tous les frais d'expédition et d'installation.

8.2. Le bénéfice et le risque de l'objet contractuel doivent être transmis au client dès que l'envoi a été remis à la personne ou à la société qui effectue le transport ou l'objet a quitté les locaux de Netkom pour la livraison.

8.3. Netkom a le droit d'effectuer des livraisons partielles, sauf accord contraire écrit.

8.4. Le client est conscient que la réexportation, en particulier du matériel, peut être interdite par la loi ou ne peut être possible qu'après avoir reçu un permis spécial. Si le client revend un produit soumis à cette interdiction de réexportation, le client doit aviser l'acheteur de la restriction.

9. Prix, frais, paiement, maintien du titre

9.1. Tous les prix convenus pour les services Netkom sont libellés en francs suisses et, sauf indication contraire, hors TVA et autres prélèvements gouvernementaux. Les prix convenus n'incluent aucun frais de livraison, d'emballage ou d'autres coûts accessoires produits.

9.2. En principe, tous les prix des colis convenus pour les services Netkom tels que l'installation et la maintenance doivent être payés à l'avance. Les factures émises par Netkom sont exigibles net dans les 30 jours calendaires suivants. Après cette date limite, le client sera automatiquement en défaut sans autre avertissement nécessaire. Toute objection à la facture doit être faite par écrit par le client avant la date limite de paiement. Si aucune objection n'est faite avant la date limite, la facture sera réputée acceptée par le client.

9.3. Les services Netkom facturés sur une base horaire, tels que le support et le dépannage, seront facturés chaque mois à terme échu. Le support est généralement fourni via une maintenance à distance. Si le client ou le problème exige qu'un membre du personnel de Netkom se déplace à l'emplacement du client, le temps de trajet sera facturé au

taux horaire de travail en plus des frais de voyage et d'hébergement.

9.4. Les prix pour les services Netkom sont basés sur la liste de prix actuelle. Les clients seront avisés de tout changement de prix dès que possible. Netkom peut toutefois effectuer des ajustements de prix allant jusqu'à 10% p.a. sans respecter la période de préavis (par exemple, les risques de change et les surcharges de licence par les fournisseurs).

9.5 Pour les commandes des clients CHF 5.000.00 et plus, les conditions de paiement suivantes s'appliquent: Le client doit payer 50% de la valeur de la commande lors de la commande, le solde est facturé une fois le travail terminé ou partiellement facturé à la fin de chaque mois en fonction sur l'avancement du travail. Pour les commandes de produits normalement utilisés par Netkom ou pour les commandes avec une forte proportion de matériel, Netkom peut exiger que les clients procèdent à un acompte raisonnable.

9.6. Les clients doivent rembourser Netkom pour tout frais de collecte (frais de chèques remboursés, débits directs refusés, etc.) encourus.

9.7. Toutes les livraisons restent la propriété de Netkom jusqu'à ce que leur prix d'achat ait été payé intégralement. Netkom se réserve le droit d'enregistrer son titre conservé dans le registre approprié. Les clients ne sont pas autorisés à engager ou à transférer la propriété des produits auxquels Netkom conserve le titre. Les droits de propriété intellectuelle ne sont pas transférés au client. Tout traitement ou transformation des produits auxquels Netkom conserve le titre doit être effectué en son nom en tant que propriétaire, mais sans aucune obligation pour le même. Si la (co-) propriété de Netkom des biens est éliminée par la revente de la marchandise, le client accepte de transférer la quote-part de toutes les réclamations résultantes à Netkom.

9.8. Les montants excédentaires payés pour les abonnements seront remboursés à la demande du client, moins une taxe de traitement d'au moins CHF 20.00 pour le ménage et d'au moins CHF 50.00 pour les clients étrangers, sous réserve des conditions de la section 12.1 ci-dessous. Si le client ne parvient pas à faire une demande expresse pour ce remboursement, Netkom a le droit de conserver ces montants excédentaires et de les appliquer comme paiement anticipé des comptes futurs à recevoir du client. Le client n'a pas droit à un intérêt sur ce paiement anticipé.

9.9. Toutes les sommes payables en vertu de la présente clause et les contrats conclus entre les clients et Netkom seront payés librement et hors de toutes déductions fiscales et retenues d'impôt, ou des charges et droits obligatoires. Tous les frais additionnels, y compris, mais sans s'y limiter, les frais de transport, les primes d'assurance, les honoraires pour les certifications de permis, les taxes, les prélèvements et les droits de douane sont à la charge des clients.

10. Défaut

10.1. Si le client est en défaut de paiement, Netkom a le droit de suspendre ou de mettre fin à ses services. Dans ce cas, le client n'a plus le droit de recevoir des services de Netkom tout en étant obligé de payer tous les frais à leur échéance périodique. Des frais de traitement d'au moins CHF 50.00 seront facturés pour rétablir le service.

10.2. En cas de défaut, Netkom a également le droit de percevoir des intérêts sur le montant dû au taux de 8% par an.

10.3. Si le client n'est pas en mesure de payer son solde complet pendant deux périodes de facturation consécutives, Netkom peut résilier le contrat sans préavis.

10.4. Netkom se réserve le droit de faire valoir d'autres demandes de versements retardés, en particulier pour les coûts encourus par Netkom pour les procédures de relance

et d'exécution. Netkom peut facturer au client un frais de rappel d'au moins CHF 20.00 par rappel.

10.5. En outre, Netkom a le droit d'attribuer ou de vendre l'encours plus les frais de retard et les intérêts de retard aux tiers à des fins de collecte. Netkom facturera au client les frais de CHF 60.00 pour la cession de ses créances à l'agence de recouvrement.

11. Sécurité

11.1. Si le client a été à plusieurs reprises en retard dans la réalisation de ses paiements, Netkom est autorisé par le client à exiger un paiement anticipé ou un titre (garantie bancaire, cautionnement, etc.) au montant des factures cumulatives des 2 mois précédents avant défaut récent ou tout montant raisonnable en fonction des ventes futures attendues en moyenne.

11.2. Le client accepte d'organiser immédiatement la sécurité demandée par Netkom, sinon Netkom a le droit de résilier le contrat sans autre préavis.

12. Durée minimale, résiliation du contrat

12.1. Le contrat prend effet dès la signature des deux parties. Toutefois, les services récurrents de Netkom ne seront fournis qu'après avoir crédité le premier paiement du client sur le compte de Netkom.

12.2. Sauf convention contraire, la durée minimale du contrat est d'un an à compter de la date à laquelle Netkom reçoit le premier paiement. La période de préavis est de 30 jours avant la fin du mois suivant. Si le contrat est résilié avant l'expiration du délai minimum convenu ou à un moment non convenu, le client renonce à tout remboursement pro-évalué des frais, qui sont ensuite confisqués à Netkom.

12.3. Netkom ou le client peut résilier le contrat à tout moment sans préavis si:

12.3.1. une faillite, une insolvabilité, une restructuration de la dette ou des procédures similaires sont ouvertes contre le client ou si une requête pour le même document a été déposée. Les deux parties sont tenues de s'informer immédiatement des faits pertinents;

12.3.2. si Netkom détermine que les systèmes informatiques du client ne sont pas suffisamment compatibles avec les services Netkom;

12.3.3. si les produits et services commandés par le client à des tiers sont suspendus;

12.3.4. pour violation de toute disposition importante de ces termes ou du contrat, en plus des cas explicitement prévus dans le présent document.

12.4. L'avis est fait par lettre recommandée.

12.5. Après la résiliation du contrat, le client doit renvoyer sans délai tous les objets et documents détenus par Netkom au plus tard 14 jours calendaires après la résiliation du contrat. Tous les coûts et risques liés à ce retour seront à la charge du client jusqu'à ce qu'ils soient de retour dans la possession de Netkom. Si les clients ne respectent pas cette obligation de retour, ils doivent payer des dommages-intérêts dans le montant de la valeur de remplacement des articles et des documents, à moins que des dommages plus élevés ne soient prouvés.

12.6. Si le contrat est résilié plus tôt pour des raisons sous le contrôle du client, Netkom a le droit de demander des dommages-intérêts égaux au montant des taxes qui auraient été payables pour la période contractuelle restante. Le droit d'affirmer d'autres revendications reste réservé.

12.7. Dans le cas de l'insolvabilité de Netkom, un liquidateur juridique intervient et coordonne le problème et le transfert des données des clients. En outre, le client a également la possibilité, à tout moment, de télécharger / copier toutes ses données depuis le cloud.

13. Offset, rétention, affectation, transfert

13.1. Netkom peut compenser ses créances contre les demandes reconventionnelles du client.

13.2. Les clients conviennent de renoncer à l'affirmation de tout droit de rétention contre Netkom.

13.3. Tous les droits et obligations contractuels, sauf accord contraire, ne sont ni transférables ni attribuables à des tiers.

14. Limitation de responsabilité et d'indemnisation

14.1. Netkom s'efforce de fournir l'accès aux services Netkom 24 heures par jour, 365 jours par an, mais n'est pas responsable de l'indisponibilité temporaire des services, des retards dans la transmission ou d'autres dysfonctionnements. Les services Netkom peuvent être temporairement indisponibles ou restreints pour la maintenance, les ajustements ou d'autres fins; ceux-ci ne constituent pas des motifs de toute réclamation contre Netkom. La responsabilité pour les interruptions de service, les dysfonctionnements et la perte de données sont exclues.

14.2. Bien que Netkom utilise des normes de sécurité élevées pour protéger les données des clients, la transmission de données sur Internet n'est pas complètement sécurisée. Netkom ne peut donc pas garantir la sécurité complète de toute donnée stockée ou transmise via les services Netkom ou Internet contre tout accès ou utilisation non autorisée par des tiers ou contre des virus, des trojans ou une autre intervention tierce. Par conséquent, toute donnée affichée est à la charge du client.

14.3. Pour le produit de sauvegarde fourni, Netkom prend en charge le stockage et la sécurité de toutes les données du client, conformément à la loi. Toutes les données sont stockées dans au moins deux centres de données différents en Suisse et sont protégées contre tout accès tiers non autorisé.

Toutes les données stockées du client restent à la propriété du client en tout temps. Netkom n'a aucun droit d'utiliser aucune de ces données pour ses propres besoins.

14.4. Netkom n'est pas responsable si elle est empêchée d'accomplir en temps utile et de manière adéquate ses obligations pour des raisons indépendantes de sa volonté.

En particulier, toute responsabilité pour les dommages causés par un cas de force majeure ou le non-respect de ses obligations par les clients est expressément exclue. Netkom n'est pas responsable dans les cas suivants:

14.4.1. pour les dommages en cas de dysfonctionnement en raison de la compatibilité insuffisante ou de l'utilisation de versions de logiciels périmés dans les systèmes informatiques du client.

14.4.2. Dommages causés par des dysfonctionnements dans l'infrastructure et d'autres services fournis par des tiers, même s'ils agissent en tant que sous-traitants pour Netkom.

14.4.3. Messages électroniques mal transmis ou reçus ou interceptés par des tiers.

14.4.4. Traitement des erreurs dans la gestion des transactions commerciales en ligne (e-commerce), en particulier les erreurs dans la transmission des informations sur les cartes de crédit ou d'autres informations de paiement.

14.5. Toute responsabilité de Netkom et de ses agents pour un succès technique ou économique spécifique, une perte de profit, des réclamations de tiers, ainsi que la responsabilité générale pour négligence sont exclus comme le permet la loi.

14.6. Les clients sont responsables des transactions effectuées ou des données personnelles traitées via les services Netkom et pour le respect de toutes les dispositions légales et réglementaires applicables. Les clients conviennent d'indemniser Netkom contre toute réclamation d'autorités ou de tiers à cet égard et de payer les dommages et coûts (y compris les frais juridiques) encourus et traiter tous les litiges liés.

14.7. Netkom décline toute responsabilité pour les produits tiers et toute violation des droits de propriété. Les fabricants de produits et de logiciels sont responsables de toute violation des droits de tiers.

15. Politique de confidentialité

15.1. Les clients ont été informés de la nature, de la portée et du but de la collecte et du traitement des données nécessaires pour fournir des services Netkom.

15.2. Netkom accepte de traiter les données des clients qui ne sont en sa possession que conformément à la législation suisse sur la protection des données.

15.3. Netkom collectera les données des clients lors de la commande. Cela se fera soit dans le cadre de négociations contractuelles par le biais de contacts directs entre les clients et Netkom, soit en ligne via les formulaires Web correspondants. De plus, en fonction du service, diverses données sur l'infrastructure informatique des clients seront collectées, telles que les numéros de série du matériel, les licences de logiciels, les environnements réseau, les informations de connexion, les routines d'installation, les adresses IP, etc. Ces données sont collectées exclusivement pour fournir un service clientèle complet.

15.4. Lorsqu'un visiteur visite la page d'accueil de Netkom, les informations suivantes seront stockées; elles sont utilisées uniquement à des fins statistiques et ne permettent pas à Netkom de tirer des conclusions sur les visiteurs: l'adresse IP, le numéro de navigateur et de version, le système d'exploitation et la version et, si connu, le domaine qui a amené le visiteur à www.netkom.ch (moteur de recherche, bannière publicitaire, etc.). Netkom peut utiliser les adresses IP des clients pour assurer la conformité avec ces termes et conditions ou la sécurité des services Netkom, le site web Netkom ou celui d'autres utilisateurs.

15.5. Utilisation des données: les données collectées par Netkom ne seront utilisées que pour atteindre les objectifs du contrat. En outre, Netkom a le droit d'utiliser les données pour fournir aux clients des informations sur les autres produits Netkom, les fonctionnalités spéciales actuelles ou les modifications apportées aux services Netkom et leur envoyer une copie de la newsletter Netkom.

15.6. Puisque Netkom utilise des fournisseurs tiers et des sous-traitants pour fournir au moins une partie de ses services convenus contractuellement (voir la section 2.6) pour des services tels que la location de connexions Internet, matériel, logiciels, licences, domaines, facturation, gestion de comptes débiteurs, etc.), il peut être nécessaire que ces fournisseurs et sous-traitants tiers aient accès aux données des clients. Netkom accompagne et examine toutes les activités tierces (par exemple, installation de logiciels, réparation de serveurs) et garantit que les tiers n'ont pas accès aux données des clients. Les tierces parties ne peuvent avoir accès aux données que si elles sont couvertes par un accord de non-divulgaration et l'accès par elles est formellement autorisé par le client.

15.7. Les données des clients ne seront jamais transférées ou publiées à des tiers, sauf que cela soit appliqué par un tribunal ou en cas d'information d'adresse à des fins d'octroi de licences, alors que certaines de ces informations pourraient être divulguées à des entreprises en dehors du territoire suisse.

15.8. Sécurité des données: Netkom protège les données des clients conformément aux exigences légales. En conséquence, Netkom prend les mesures techniques et organisationnelles appropriées pour protéger l'accès aux données, le transport, le stockage et les intrants. En outre, Netkom a garanti des garanties contractuelles appropriées avec les fournisseurs tiers et les sous-traitants qui auront accès aux données des clients pour assurer une protection adéquate.

15.9. Informations, modifications sur le traitement des données : Les clients ont le droit de demander des informations sur leurs données et leur traitement par Netkom.

16. Confidentialité

16.1. Les parties conviennent mutuellement de garder confidentielles toutes les informations qui ne sont généralement pas accessibles au public et toute information qu'elles reçoivent à propos de l'autre partie dans le cadre de cette relation contractuelle. Elles acceptent de prendre des mesures pour se protéger contre un accès non autorisé à la même chose par des tiers et d'exiger des sous-traitants, des spécialistes et d'autres agents travaillant en leur nom au même niveau de confidentialité. En particulier, le contenu de la relation contractuelle et les données transmises et stockées par les clients utilisant les services Netkom sont considérés comme confidentiels.

16.2. Les services Netkom comprennent des secrets d'entreprise et d'affaires de Netkom. Les clients conviennent en particulier de ne pas rendre les services Netkom accessibles à des tiers.

16.3. Si Netkom prend connaissance d'actes illégaux ou immoraux ou de violations de droits de tiers, elle a le droit d'informer les autorités des identités, des adresses et du contenu de leurs clients.

16.4. L'obligation de confidentialité se poursuivra indéfiniment même après la fin de la relation contractuelle entre les parties. L'utilisation ou la divulgation de ces informations à des fins autres que la réalisation de ce contrat est interdite, même après la clôture du contrat.

17. Juridiction et droit applicable

17.1. Le territoire exclusif de juridiction pour tout litige entre Netkom et un client sont les tribunaux compétents sur 5600 Lenzburg, en Suisse.

17.2. Les relations contractuelles entre les parties sont régies exclusivement par le droit matériel suisse, à l'exclusion du droit international privé et des accords (y compris « La Convention de Vienne sur la vente internationale »).

17.3. Si une disposition de ces termes et conditions est nulle ou invalide, les dispositions restantes continueront à s'appliquer. Dans ce cas, les dispositions invalides ou juridiquement invalides seront remplacées par celles qui sont légalement valides et aussi proches que possible de l'impact économique de l'invalidité.

Seengen, 14 août 2017

La direction